

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Gabon Égalité : un bilan positif et des actions à saluer

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

AUTOUR de la première dame, Sylvia Bongo Ondimba, et de la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, sept membres du gouvernement et les partenaires au développement impliqués dans la mise en œuvre du programme gouvernemental Gabon Égalité se sont réunis cette semaine.

L'objectif de cette rencontre, faire le bilan des actions menées depuis son implémentation dans notre pays, il y a 12 mois. Un an après, il y a bien lieu de pouvoir s'en féliciter, puisque cette Task Force gouvernementale axée sur la lutte contre les violences et la réduction des inégalités homme-femme a permis de dépasser les barrières et de franchir les obstacles encore entretenus jusque-là. Pour, au final, ouvrir une nouvelle trajectoire pour les droits des Gabonaises.

Comme mesures saluées, il y a eu notamment de la modification du Code civil et de la famille, du



La photo de famille avec la première dame, la PM, les membres du gouvernement et les partenaires impliqués dans Gabon Égalité.

Code pénal et la promulgation de nouvelles lois, le déploiement de mesures de sensibilisation à l'éducation sexuelle auprès de 3 800 élèves au sein de 13 établissements pilotes à Libreville et Port-Gentil, le recensement et l'accompagnement des filles mères au sein de 40 établissements de Libreville, la

formation de 30 associations sur les cancers féminins, le lancement du centre d'appels et du numéro d'urgence 1404, l'adoption des textes de loi portant modification du Code du travail et leur promulgation prochaine avec des mesures luttant contre les discriminations et le harcèlement au travail, le déploiement d'une plateforme en ligne de sensibilisation (www.gabon-egalite.com), etc.

Il est désormais question de renforcer le travail de pédagogie auprès du public, afin de

faciliter la compréhension et l'appropriation des mesures adoptées. Raison pour laquelle Sylvia Bongo Ondimba a exprimé sa profonde gratitude aux parties prenantes et partenaires de Gabon Égalité pour les avancées historiques obtenues en faveur de l'égalité des droits. "Nous devons poursuivre le travail engagé et nous assurer, pour ces prochains mois, de l'applicabilité effective dans la vie quotidienne des mesures adoptées et assurer une évaluation régulière des

annonces, pour passer de la promulgation à l'application des droits", a tenu à rappeler Rose Christiane Ossouka Raponda. "Nous nous sommes engagés à promouvoir, vulgariser et, surtout, travailler à rendre applicables de manière effective, sur l'ensemble du territoire national, toutes ces mesures inédites en Afrique, pour la consécration d'une égalité réelle entre les hommes et les femmes au Gabon", a ajouté la ministre de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet-Damas.

Le clin d'œil de **Lybek**



Cosyga : soutenir le gouvernement dans sa politique de formation et d'emploi

Adjai NTOUTOUME
Libreville/Gabon

AU cours d'un point de presse, le 26 octobre dernier à Libreville, Philippe Djoula, secrétaire général (SG) de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) a salué les efforts de la population et des travailleurs pour les sacrifices consentis dans la riposte contre le Covid-19. Il a indiqué que, depuis octobre 1969, la structure dont il est le SG lutte pour le respect des droits des travailleurs, et demeure depuis 52 ans une force de propositions pour le

gouvernement. "C'est dans cet élan de solidarité partagée que la Cosyga souhaite partager son enthousiasme et exprimer sa volonté d'accompagner la déclinaison de l'action du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba...", a-t-il souligné. Par conséquent, la Cosyga propose aux travailleurs et à leurs représentants de veiller à la bonne application du décret 232. "Aussi, prenons-nous l'engagement d'accompagner le gouvernement et les grandes entreprises à veiller à la concrétisation des formations et des emplois au Gabon", a-t-il ajouté. C'est, sans doute, pour cette raison qu'un atelier axé sur le calcul



Philippe Djoula, SG de la Cosyga, lors de sa déclaration. des droits légaux a été organisé tout récemment par la confédération à l'endroit des employés des secteurs bancaire, portuaire, ferroviaire, assurances, et mines.